

dans la seconde moitié du dernier siècle à faire accepter par le Chapitre des livres imprimés. Il employa jusqu'à la ruse, pour faire triompher cette innovation *dangereuse*. Maintenant, de la musique de plus d'un genre retentit, depuis quelques années sous les voûtes de la basilique, et deux buffets d'orgue, au lieu d'un, vont désormais soutenir la voix du clergé, malgré son opposition. Cet auxiliaire lui est devenu nécessaire ; il ne compte plus, comme sous Louis XIV, deux cents membres pour célébrer les offices.

Parmi les usages particuliers à l'église de Saint-Jean, il en est un qui nous paraît venir bien vraisemblablement de ces sept églises d'Asie où Pothin fut instruit, et où la fameuse vision de Saint-Jean, encore assez récente, devait être regardée comme d'un intérêt local. Nous voulons parler de ce *rastellarium*, table à sept cierges qu'on plaçait devant le sanctuaire, et qu'il ne faut pas confondre avec le triangle lumineux des autres églises. Une preuve qu'il y a ici quelque allusion à l'apocalypse, c'est que sur le frontispice et même aux vitraux du chœur, on reconnaît précisément J.-C. entre sept chandeliers, et saint Jean qui tombe à ses pieds (1).

Il y avait encore une coutume singulière à laquelle on renonça de bonne heure, et qui, en effet, ne nous semble pas fort regrettable. Lorsqu'un des membres du Chapitre désigné pour entonner ou célébrer, manquait de se trouver à point pour sa fonction, aussitôt on se retirait derrière l'autel pour psalmodier à demi voix, ce qui s'appelait un *a priva* ; chose fort redoutée par une sorte d'excommunication qu'elle entraînait (2).

L'assistance régulière aux offices s'observait d'abord avec rigueur ; jusqu'en 1542, on n'en fut dispensé qu'à l'âge de soixante et dix ans.

En rapportant ici quelques-unes des singularités des rites de Saint-Jean, nous n'avons pas la prétention d'avoir tout dit sur ce que notre métropole avait de remarquable en ce genre ; au contraire, nous n'avons fait qu'effleurer un sujet aussi neuf qu'intéressant, pour lequel nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux, et surtout à ceux de M. l'abbé Jacques.

(1) M. Jacques, *le Révélateur des Mystères*, p. 43.

(2) M. Jacques, *la Primatiale*, p. 86.